

À Étampes, le dispositif est déjà mis en place depuis dix ans

Dans cette ville de l'Essonne, on a l'expérience d'un système qui satisfait les parents.

MARGOT, 10 ans, s'apprête à regarder un dessin animé au centre de loisirs d'Étampes qui accueillait hier soixante-six enfants au milieu d'un parc arboré. En ce jour de grève, ses parents sont « *bien contents* » de bénéficier du service proposé par la mairie. Sa mère, malade, étant à l'hôpital, son père aurait dû prendre une journée de congés. « *Là où j'habite, ajoute-t-elle, il n'y a pas d'espace vert. Je me serai ennuyée!* » Les parents de Mohammed, 10 ans, l'ont aussi envoyé parce qu'ils ne voulaient pas le laisser seul à la maison « *à ne rien faire* ».

Lorsque la mairie UMP d'Étampes a mis en place cette garderie il y a dix ans, « *ce n'était pas pour des raisons idéologiques* », se souvient Marie-Claude Girardeau, l'adjointe aux affaires scolaires. Mais parce que des parents exaspérés venaient se plaindre.

Certains laissaient même leur enfant, sur le trottoir, devant l'école



Des enfants des écoles primaires en grève d'Étampes ont participé, hier, à un atelier danse dans le centre de loisirs ouvert par la mairie dans le cadre du service minimum. François Bouchon/Le Figaro

fermée! Après « *beaucoup de concertation* », le système d'accueil s'est mis en place sans difficulté. Au point qu'aujourd'hui, les parents le considèrent comme un droit acquis. « *Il n'y a pas eu de friction avec les enseignants car nous leur avons bien spécifié qu'il ne s'agissait pas de remettre en cause leur droit de grève* », précise-t-elle.

Un accueil de 7 heures à 16 h 30

Pour preuve, l'une des fillettes accueillie raconte que sa mère, enseignante, est en train de manifester à Paris! L'aide offerte ne constitue pas un « *service minimum* », terme maladroit selon l'adjointe au maire, « *puisque'il ne s'agit pas de réquisitionner des enseignants, mais simplement de faire preuve de bon sens* ».

Une opinion partagée par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé du secteur: pour Joël Maireau, « *cet accueil ancré dans les mœurs n'est pas vécu comme une injonction qui vient d'en haut* ». Le dialogue mis en place avec les écoles primaires et maternelles de la ville fonctionne bien et cette dernière a

été alertée entre trois et cinq jours à l'avance des différentes fermetures d'établissements. Cela lui a laissé le temps d'alerter les familles et de recruter les sept animateurs.

Le système est rodé. Entre 7 heures et 8 h 30, les parents déposent leurs enfants dans quatre points de la ville. Ceux-ci sont ensuite ramassés par deux bus qui les conduisent au centre de loisirs. Fin de la journée à 16 h 30. Les animateurs, tous titulaires d'un diplôme d'État, ont vite répondu présent.

Les 90 euros proposés par Xavier Darcos par tranche de quinze enfants ne compenseront pas l'intégralité des frais: animateurs, bus, personnel de mairie mobilisés. « *Mais c'est un choix politique* », assume le maire d'Étampes, Franck Marlin. Avec ses 23 000 habitants, Étampes dispose des infrastructures et du personnel adapté. Mais ce n'est pas le cas partout. L'intégralité des trente-cinq communes rurales du sud de l'Essonne a déjà expliqué à l'inspecteur qu'elles n'avaient pas les moyens de mettre en place ce service.

MARIE-ESTELLE PECH